

TELECOPIE LABORATOIRE GALENIQUE : 04 91 78 75 75

PROJET PEDAGOGIQUE

Cochez les thèmes que vous pourrez aborder avec votre équipe officinale, au sein de votre pharmacie, dans le cadre des stages d'application.

3^{ème} ANNEE

- Asthme et BPCO
- Biologie et médicaments des maladies métaboliques (Diabète)
- Immuno-intervention et vaccins
- Médicaments de la douleur et de l'inflammation
- Médicaments des affections neurologiques et psychiatriques
- Médicaments des pathologies gastro-entéro-hépatiques
- Pathologies sociales : Tabagisme, alcoolisme, toxicomanie
- Physiopathologie cardiovasculaire et traitements

4^{ème} ANNEE

- Cancérologie
- Dermopharmacie et Produits utilisés en Ophtalmologie
- Glandes endocrines, reproduction, contraception
- Iatrogénie
- Infectiologie (1) et antimicrobiens
- Infectiologie (2) et antiviraux
- Physiopathologie cardiovasculaire et traitements
- Santé et environnement
- Thérapie génique, tissulaire et cellulaire

Nom Prénom

Date Signature

AVIS du DIRECTEUR de l'UFR de PHARMACIE

Date

FAVORABLE

RESERVE

DEFAVORABLE

Signature



CHARTRE D'ENGAGEMENT DU MAITRE DE STAGE EN OFFICINE

Cette Charte doit être signée par le Maître de Stage conformément aux dispositions de l'article 24 de l'arrêté du 17 juillet 1987 consolidé par l'arrêté du 14 août 2003.

1- Charte d'engagement du Maître de Stage

Le Maître de Stage s'engage à :

- avoir une disponibilité suffisante pour consacrer le temps nécessaire à la formation pratique du stagiaire,
- inspirer au stagiaire le respect de la profession de Pharmacien d'Officine et lui donner l'exemple des qualités professionnelles requises, en particulier le respect de la législation, de la réglementation et de la déontologie,
- faire participer à la formation du stagiaire une équipe officinale qualifiée,
- associer le stagiaire au suivi thérapeutique des patients et à la pratique de l'opinion pharmaceutique, en lui faisant prendre conscience de son rôle d'acteur de santé publique,
- communiquer au stagiaire son expérience professionnelle, y compris les bases élémentaires de gestion d'une officine, et des relations humaines,
- faciliter la participation du stagiaire aux réunions d'information et de formation se déroulant au cours du stage,
- accepter l'évaluation du déroulement du stage et de la formation reçue par le stagiaire,
- respecter le barème d'indemnisation des étudiants en stage de 6^{ème} année, donc de ne pas salarier un étudiant pendant son stage et rompre, s'il y a lieu, le contrat de travail existant.
- participer aux jurys de validation de stage.

A

le

Nom Prénom

Document complet à retourner au :
Conseil de l'Ordre des Pharmaciens
7, Boulevard des Moulins - 98000 MONACO

SIGNATURE DU MAITRE DE STAGE